

RCS : PAU

Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00308

Numéro SIREN : 839 127 719

Nom ou dénomination : 2R DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2022 sous le numéro de dépôt 785

BILAN ACTIF

certifié conforme - Prignet

ACTIF		Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 192	759	3 433	3 244	190	5.85
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	66 717		66 717	61 817	4 900	7.93
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	70 909	759	70 150	65 061	5 090	7.82
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	10 080		10 080	30 610	20 530	67.07
	Autres créances	21 142		21 142	813	20 329	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	12 298		12 298	2 163	10 136	468.67
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	43 520		43 520	33 586	9 934	29.58
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	114 429	759	113 670	98 646	15 024	15.23

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2021	12	Exercice N-1 31/03/2020	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000		1 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	100		100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	82 958		40 229		42 729	106.22
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	23 770		42 729		18 959	44.37
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
Total I		107 828		84 058		23 770	28.28
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 352		2 465		887	35.99
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	246		818		572	69.93
	Dettes fiscales et sociales	2 215		11 306		9 091	80.41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	30				30	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	5 843		14 589		8 746	59.95
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		113 670		98 646		15 024	15.23

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 843

14 589

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	13 500		13 500	72 350		58 850	81.34
Chiffre d'affaires NET	13 500		13 500	72 350		58 850	81.34
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0	0		0	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			13 500	72 350		58 850	81.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			28 726	18 818		9 907	52.65
Impôts, taxes et versements assimilés			792	814		22	2.70
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			595	164		431	262.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			129	90		39	42.99
Total des Charges d'exploitation (II)			30 242	19 887		10 355	52.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 742	52 463		69 205	131.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2021	12	31/03/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		40 533			40 533	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		40 533			40 533	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		22			22	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		22			22	
2. Résultat financier (V-VI)		40 511			40 511	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		23 770		52 463	28 693	54.69
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				9 734	9 734	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		54 034		72 350	18 316	25.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		30 264		29 621	643	2.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		23 770		42 729	18 959	44.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ACTIS EXPERTS-COMPTABLES

2R DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 Rue de Bordeu,
64000 PAU
839 127 719 RCS PAU

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 SEPTEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 23 770 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	23 770 euros
A titre de dividendes	10 000 euros
Soit 100 euros par action	
Le solde	13 770 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 96 728 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dès à présent.

L'associé unique déclare être informé que :

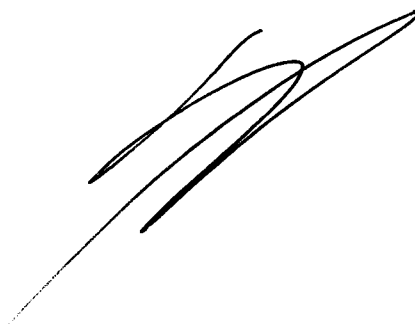
- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.